

tiques. En janvier 1994, l'ANC annonce officiellement au cours d'une conférence de presse à Johannesburg la rédaction de la deuxième version de son Plan national de santé pour l'Afrique du Sud, la version finale étant prévue pour avril 1994. Cette version a été préparée en collaboration avec des membres de l'OMS et de l'UNICEF. L'ANC est le seul parti engagé dans la compétition électorale à avoir concrètement exposé un programme de santé.

Une nouvelle politique de santé ne peut que s'inscrire dans une amélioration simultanée de l'environnement physique et social. Les problèmes rencontrés aujourd'hui dans le domaine de la santé ne sont pas récents. Nous avons vu qu'il y avait deux catégories de problèmes. Ceux

liés à l'offre de soins et qui concernent les ressources, les politiques de santé et les organisations, et ceux liés à la demande et aux besoins, lesquels mettent en scène directement les populations. L'enjeu, qui met en avant toutes les inégalités et les déficiences, consiste pour les hommes politiques à trouver un équilibre apte à satisfaire les deux groupes. Une démarche qui consiste à tenir compte non seulement des décideurs et des politiques de santé mais aussi des demandeurs, soit les souhaits des patients : approche également embryonnaire mais qui se développe aussi peu à peu dans les pays occidentaux européens.

*Stéphane Bernard
Laurence Creusat*

Un autre regard sur la conflictualité politique au Zaïre*

AU-delà du prisme des commentaires parfois cyniques, parfois désabusés véhiculés aujourd'hui sur le Zaïre, ses déchéances, ses misères et les frasques de son « dictateur », il est peut-être une autre manière de voir, de conceptualiser et aussi de comprendre ce qui à première vue échappe à notre entendement pressé. L'épisode, en apparence insignifiant et dérisoire, qui est relaté ci-dessous en fournit une modeste contribution.

Le quasi fait divers dont il sera

question a pour cadre une des régions les plus reculées du Zaïre, un coin dont jamais personne ne parle : le Maniema, naguère pris dans la tourmente du « honteux » trafic du bois d'ébène à l'époque de l'État indépendant du Congo, du « lumumbisme » tant honni par les diplomates occidentaux dans les années 60, et des grandes rebellions congolaises de 1963-1964.

Il met en scène, à travers un échange épistolaire, une âpre contestation locale comme il s'en produit

des dizaines dans le Zaïre rural, une contestation survenue entre des petits notables ruraux du MPR (Mouvement populaire de la révolution), ancien parti-État zaïrois qui pourraient tout aussi bien être les « clients » d'un autre parti dit d'opposition.

En janvier 1995, une lettre en provenance de Kindu est envoyée au « Président-fondateur » du parti qui s'est depuis plusieurs mois retiré dans son village natal de Gbadolite quand ce n'est pas dans son autre propriété proche, celle de Kawele en Ubangi où il reçoit et consulte un peu tout le monde, où il visite régulièrement ses villageois, sa petite garnison militaire et les quelques expatriés — des vieux missionnaires pour la plupart — qui œuvrent encore dans la région. La missive a été rédigée par un conseiller de la zone de Pangî, c'est-à-dire par l'équivalent d'un petit notable de village situé au plus bas niveau de la nomenclature du parti, autant dire un moins que rien pour les « huiles » de la capitale.

La lettre fait part au Président-fondateur des doléances de la « communauté des Lega » (1) — c'est-à-dire un des grands groupes ethniques du Maniema — à propos des « agissements » du président local (fédéral, comme on le dit là-bas) du parti. L'intéressé n'est pas autrement identifié, mais il est selon toute probabilité un « étranger » à la communauté lega.

Le petit rapport circonstancié de trois pages, qui est annexé à la lettre et intitulé pompeusement *Aide-*

mémoire de la communauté lega du MPR à Pangî à l'attention du Président-fondateur du MPR, nous conte en détail tous les reproches émis par cette « communauté » audit président fédéral. Celui-ci a d'abord pris la décision d'interdire l'existence d'une association de militants volontaires dénommée « Les Sages du MPR » qui avait pignon sur rue et qui organisait traditionnellement toutes les « animations » à la gloire du Président-fondateur. Il lui avait substitué autoritairement et sans consulter qui que ce soit un nouveau comité local du parti, appelé « Comité Ngongo » — allusion à la figure légendaire de l'arabisé Ngongo Lutete ? — dans lequel les natifs d'une des zones jouxtant Pangî, celle de Kimbombo, s'étaient taillés une « injuste » représentation. Pangî et les autres territoires warega se voyant « sous-représentés, voire foulés au pied ».

Suivait une longue série de plaintes sur le « népotisme » dont faisait preuve le « président fédéral » qui, depuis son retour à Kindu — on apprend ainsi qu'il n'est plus au Maniema depuis un bon bout de temps — ne cesse d'agiter le démon de la division, de la haine et du tribalisme » ; notamment en nommant partout des adjoints qui sont ses proches parents.

La deuxième partie de l'« aide-mémoire » au président de la République concerne le projet de la « communauté lega » pour la réélection du président de la République devant amener « la victoire du MPR aux prochaines échéances électorales ». Loin de se décourager par leur éviction du pouvoir, est-il écrit dans l'aide-mémoire, le « Comité des sages », qui représente, est-il précisé, les « gardiens des coutumes lega », a entrepris de poursuivre la tâche d'encadrement des militantes et des

* Nous tenons à remercier le chercheur zaïrois dont nous avons préféré taire le nom par discrétion et qui nous a fait parvenir de Kindu, Maniema, les documents qui ont servi à la rédaction de cet article.

(1) On utilisera alternativement dans ce texte l'appellation « Lega » ou « Warega », les deux appellations étant communément utilisées au Maniema.

militants locaux du MPR en sillonnant la zone de Pangî. Et l'auteur de la lettre de rappeler les traces « indélébiles » laissées par l'action du Président-fondateur dans la mémoire collective des Lega et qui justifient sa réélection : la manière dont celui qui était naguère commandant en chef de l'état-major de l'armée congolaise a mis fin aux « séquestrations et menaces de mort » contre les Warega de Pangî et ses grands chefs coutumiers injustement accusés en 1959-1960 d'être des « PNP », c'est-à-dire un parti baptisé par les nationalistes congolais, « Parti des nègres payés » (par les Blancs) ; son intervention aussi contre les « actes de barbarie de la rébellion » qui avait jadis « décimé l'élite intellectuelle lega » ; enfin l'interdiction qu'il avait prononcée contre la secte locale des Témoins de Jéhovah lesquels menaçaient sérieusement de concurrencer un des grands rites d'initiation lega où intervient l'esprit baptisé *Kimbi-likiti*.

Enfin, l'aide-mémoire se terminait par une profession de foi, énoncée au nom des « gardiens de la coutume » qui sont unanimes « pour user de leur pouvoir en vue de votre réélection à la magistrature suprême (...) dans les limites de leurs entités coutumières où *Kimbi-likiti* exerce le pouvoir suprême ». « C'est dans cette perspective, lit-on en conclusion, que, pour sortir des chemins battus, les gardiens des coutumes utiliseront cet esprit pour la réfection des routes, une action initiée en juillet 1994 par un commissaire (bourgmestre) de la zone rurale de Pangî ».

Trois mois après l'envoi de cette missive et de cet « aide-mémoire » vindicatif au Président-fondateur, une autre « lettre d'information » adressée à toute la communauté lega et contresignée par un nombre indéterminé de signataires est mise en

circulation à Kindu. Elle s'en prend d'une manière encore plus véhémentement à ceux qui soutiennent l'initiative de l'auteur de la lettre au Président-fondateur, à « ces bradeurs de nos coutumes » qui sont poussés par « des motivations ténébreuses et inavouées ». On y apprend que le conseiller de la zone du Pangî incriminé agit pour le compte d'un des « boss » politiques du Maniema, un ingénieur universitaire originaire de la zone qui a été successivement ministre de Mobutu, directeur-adjoint de la société minière locale (la SOMINKI), administrateur de sociétés et membre de l'ancien Conseil législatif (Parlement) zaïrois, élu avec plus de 50 000 voix de préférence, précise le « Who is Who » zaïrois de 1986. La lettre en cause, est-il affirmé dans un troisième document, anonyme celui-là et adressé aux militants et militantes du MPR, n'a en fait pas été écrite à Kindu mais à Kinshasa « puisqu'elle a été rédigée sur un ordinateur » et qu'il n'y a pas d'ordinateur à Kindu ou à Pangî !

Le ton des signataires est grandiloquent — « il faut d'urgence arrêter le drame qui pointe à l'horizon » — et encore plus accusateur : à longueur de lignes, il est question d'escroquerie, de prostitution politique, d'extrémisme, d'imposture, d'usurpation, de machination. Certes l'indignation des pétitionnaires anonymes porte sur le fait que le « petit » conseiller de zone prétend représenter la « communauté lega » et qu'il met en péril par ses récriminations sa cohésion en menaçant de la faire entrer dans des conflits avec d'autres communautés avec lesquelles « nous avons toujours vécu en paix » (2).

(2) Il s'agit ici des Bakusu, Basongye et autres ethnies voisines qui sont davantage concentrées au Sud et au Sud-Ouest de la zone de Pangî.

Mais la trahison n'est pas seulement là : beaucoup plus grave et plus impardonnable encore est le fait qu'elle porte atteinte à « l'identité même du peuple lega » en voulant faire accroire au chef de l'État, dont la communauté lega « ne doute pas un seul instant des grandes qualités d'homme d'État », que cette communauté ethnique, « toute entière derrière son *Kimbilikiti* était prête à élire celui-ci à la tête de la République. Ce qui choque profondément les pétitionnaires, c'est l'utilisation scandaleuse d'un « esprit sacré » des Lega en vue de « se repositionner politiquement et de soutirer de l'argent ». Voilà l'acte sacrilège — le mot, écrit rageusement à la main, figure à la marge de l'aide-mémoire du conseiller de la zone —, voilà la monstruosité commise par l'auteur de la lettre à Mobutu.

On ne sait évidemment pas si le « magistrat suprême » du Zaïre a eu connaissance de cette querelle « dérisoire » de notables locaux, ni comment il s'y est pris pour l'arbitrer de son palais de Gbadolite. Mais là n'est pas notre propos. Ce qui par contre suscite l'intérêt réside dans un certain nombre d'idées fortes qui émergent de ce récit.

La première est la pesanteur de la conflictualité rurale au Zaïre. Combien n'y a-t-il pas de petits édiles ruraux qui, à l'instar de notre conseiller de zone de Pangî, sont désireux de saisir les opportunités ouvertes par la « transition », non pas tant pour réclamer le « départ du dictateur », une meilleure « gouvernance », la « démocratie », mais tout simplement pour défendre prosaïquement les intérêts, mal défendus jusqu'ici, de leurs villages, de leur terroir ou de leur petite clientèle locale ? Combien d'entre eux ne débarquent-ils pas, comme notre conseiller de zone, à Kinshasa pour

faire antichambre dans les bureaux d'un frère, d'un oncle, d'un lointain cousin bien placés, pour y quémander des faveurs, des prébendes et des soutiens pour des « affaires de village » ? En 1960, les salons du Premier ministre Lumumba, régentés par la terrible Pauline — une de ses épouses —, n'étaient-ils pas déjà encombrés de tous ces « parents » du village qui n'avaient rien à faire du « nationalisme » ou de l'« impérialisme occidental » mais qui venaient demander eux aussi des « avantages » ? On commence à comprendre, à travers ce petit récit du Maniema profond, pourquoi il y avait plus de 300 « partis » politiques à la Conférence nationale, 300 partis qui étaient certes « alimentaires », comme on le disait à Kinshasa, mais qui traduisaient bien l'intensité de la pression clientéliste émanant de l'intérieur.

La seconde pesanteur est celle d'un factionalisme qui ne colle pas exclusivement à une dimension qui serait purement ethnique et tribale, la seule que les media retiennent le plus souvent lorsqu'ils parlent de la déréliction politique africaine. On voudra bien noter que, dans l'affaire qui nous occupe, il n'est nullement question d'une « tribu » s'opposant à une autre. M. X, conseiller de la zone de Pangî, et les pétitionnaires indignés contre lui sont sur un point d'accord : la querelle ne porte pas sur une opposition de tribu. L'unité de la communauté lega n'est pas en cause, mais bien la sous-représentation d'une entité rurale « moderne » territorialement définie — la zone de Pangî — qui est partie intégrante de la « grande famille » des Warega. Le prisme ethnique n'a ici pas de pertinence en tant qu'enjeu : ce sont des Warega qui manifestent leur mécontentement contre les édiles d'un territoire voi-

sin (Kibombo), par ailleurs plus cosmopolite dans sa composition ethnique, édiles accusés d'accaparer le plus grand nombre de postes et donc de prébendes.

Ces querelles de chefs-lieux ne sont pas une nouveauté née avec la « transition ». Dans les années 60 déjà, au moment de la partition des 6 anciennes provinces du Congo en 22 entités nouvelles, ceux que l'on appelait les « Warega de Pangî » avaient multiplié à l'époque les marques de leur irrédentisme à l'égard de la création d'une « province autonome du Maniema » qui aurait consacré leur minorisation politique sur l'échiquier régional. Il est probable que, dans cette partie du Zaïre, on a conservé en mémoire les querelles entre les hommes politiques de la « communauté lega » sur la question du rattachement de cette communauté aux nouvelles entités provinciales du Kivu-Maniema, les uns voulant rester dans l'orbite de Bukavu, chef-lieu de la nouvelle province du Kivu-central, les autres voulant avoir une « province autonome des Warega » ethniquement homogène (3).

Quelque part donc, c'est le même type de conflit qui resurgit : les « pétitionnaires » warega de Kindu s'insurgent contre les agissements du conseiller de la zone de Pangî qui met en péril « le climat de paix que nous avons toujours entretenu avec tous nos voisins » et qui joue sur le registre de l'ethnisme maximal comme le faisaient un certain nombre de représentants politi-

ques originaires de Pangî dans les années 60.

Dans ce Maniema rural des années 90, on a conservé la mémoire des troubles de 1960 et surtout des effets dévastateurs de la sanglante rébellion de 1963-1964. Les pétitionnaires et le conseiller de Pangî sont d'accord sur ce point : les premiers ne veulent plus de querelles avec les voisins Bakusu dont beaucoup prirent fait et cause pour Lumumba puis pour les rebelles, le second entend préserver l'« unité des Warega » que Mobutu a garantie en écrasant une rébellion « barbare » dont on n'est pas sûr qu'elle puisse renaître en ces temps troublés.

Cette mémoire plonge parfois beaucoup plus loin encore : le témoin qui nous a transmis les documents sur ce conflit nous racontait naguère comment les villageois du village X ne voulaient plus avoir à traiter ceux du village Y, accusés par les premiers d'avoir collaboré il y a cent ans avec les « esclavagistes arabes » !

A cette pesanteur d'une ruralité qui n'a pas oublié de vieux conflits, de vieilles histoires et d'anciennes querelles de village — même si ceux-ci sont grossis et déformés —, on doit ajouter une autre pesanteur qui ressort du récit : celle, beaucoup plus politique, d'un très lointain « monarque » dont la réputation de médiateur dans les « affaires de village » paraît toujours intacte. Le conseiller de la zone de Pangî prend ici la peine de rappeler combien cette intercession en faveur de la « communauté lega » lui a été bénéfique. C'est Mobutu qui, à trois reprises au moins, a sauvé cette communauté au cours de l'histoire mouvementée d'un Maniema longtemps tenu en suspicion. Il est pour le moins étonnant qu'à l'exception du « patron » représentant les affaires de

(3) Sur les querelles politiques au Maniema, voir B. Verhaegen, *Rébellions au Congo*, Tome II, Bruxelles, Les éditions du CRISP, 1969, pp. 204 et suiv., et J.-C. Willame, *Les provinces du Congo*, Tome IV, Institut de recherches économiques et sociales, Collection d'études politiques, Université Lovanium, 1964.

Pangi à Kinshasa, aucun autre médiateur local — gouverneur de province ou chef de collectivité — ne soit mentionné dans la correspondance échangée. C'est au chef d'État, personnalité encensée par les deux parties, auquel le conseiller fait directement appel et c'est de lui qu'on attend un arbitrage favorable.

Il y a de quoi méditer ici sur la validité des analyses de ceux qui, à Kinshasa ou à l'étranger, diabolisent le « premier des dinosaures » et/ou ont exigé son départ de la scène politique. En se retirant dans son village présidentiel de Gbadolite où il règne comme un grand chef coutumier, Mobutu ne donne-t-il pas un signal qui fait sens à tous ces petits notables et clients ruraux. Ne se présente-t-il pas comme celui qui reste proche des « coutumes » et de la ruralité, comme celui qui montre sa disponibilité à représenter ces ruraux qui ne se retrouvent plus dans cette Babylone hypertrophiée qu'est la capitale ?

La troisième pesanteur qui transparaît dans la querelle est précisément celle de « la coutume » dont l'interprétation est de toute évidence l'enjeu majeur du conflit : il est fait appel à l'esprit du *Kimbilitiki* tant pour la réfection des routes du Maniema que pour la réélection du Président-fondateur. L'indignation d'une des parties sur l'utilisation des « réalités sacrées du peuple lega » montre à quel point « la coutume » est encore porteuse de signifiant. Elle remet en tout cas en cause l'affirmation de Jan Vansina sur l'extinction de la « tradition équatoriale » depuis les années 20. « *La conquête (coloniale) empêcha la tradition d'inventer de nouvelles structures et abandonna cette activité au gouvernement colonial. Les agents conservèrent quelques pratiques anciennes mais la structure entière ne faisait plus sens*

que dans le domaine cognitif des Européens (...). La partie cognitive de la vieille tradition, son cœur même, entra dans une crise irréversible. Les peuples de la forêt commencèrent à douter de leur propre héritage, puis se mirent à adopter des morceaux de l'héritage étranger. (...) Ils devinrent des schizophrènes culturels s'efforçant d'atteindre une nouvelle synthèse qui ne pouvait être obtenue aussi longtemps que la liberté d'action leur était refusée. (...) Le passage à l'indépendance se fit sans le support d'une nouvelle tradition commune de base. Aujourd'hui, la situation est restée la même, et les gens de l'Afrique équatoriale sont toujours dépourvus d'un esprit et d'un but commun » (4).

A relire ce passage et à le confronter avec notre récit, on se rend compte que les choses ne sont sans doute pas aussi tranchées. La référence constante dans les deux textes à l'esprit *Kimbilitiki* renvoie à une institution majeure des Warega : celle des associations initiatiques *bwami* dont Daniel Biebuyck a naguère souligné l'importance. Le *bwami* est en effet un de ces « faits sociaux totaux » chers à Marcel Mauss : « essence et but ultime de la vie », il représente tout à la fois une philosophie morale, une école artistique — l'association a produit des milliers de sculptures —, un mode d'enrichissement et de promotion sociale, mais aussi un système d'autorité organisé en un système complexe mais très hiérarchisé de titres et de statuts qui a pu contrer l'impact déstructurant voire dévastateur des raids esclavagistes, de la pénétration de l'islam, de l'administration coloniale et de l'activité mis-

(4) J. Vansina, « Sur les sentiers du passé en forêt. Le cheminement de la tradition politique ancienne de l'Afrique équatoriale », *Enquêtes et Documents d'histoire africaine*, n° 9, 1991, pp. 318-319.

sionnaire (5). *Kimbilikiti* est mentionné par Biebuyck comme un des acteurs qui intervient dans la seconde phase d'un rite d'initiation mortuaire particulièrement élaboré de la confrérie *bwami* (6). Dans le récit, il est mentionné comme un esprit important de la communauté *lega*.

Même si l'on peut supposer ici qu'il y a eu au fil des décennies une relecture tronquée de la « tradition populaire sacrée », le sérieux avec lequel les parties en conflit traitent de ces « choses du passé » renvoie à une réalité qui fait encore sens dans cette communauté *lega*. Comme fait sens également la manière dont le conseiller de zone fait du Président-fondateur du MPR un des « gardiens de la coutume » et l'associe, lui le magistrat suprême, au culte de *Kimbilikiti*, « le pouvoir suprême ».

*
* *

(5) D. Biebuyck, *Legu Culture. Art, Initiation, and Moral Philosophy among a Central African People*, Berkeley-Los Angeles-London, University of California Press.

(6) *Id.*, p. 104.

Le récit développé ici à propos d'une « histoire de village » ne se veut nullement exemplatif de la totalité du signifiant politique zaïrois. Tout ce qu'on a voulu montrer, c'est que, dans ce Maniema profond, on est loin d'une « dictature » vécue comme telle comme on est loin de ces choses dont de savantes ou moins savantes analyses (sur le « dictateur » diabolisé, sur la « gouvernance », sur la « démocratisation » et l'« ajustement politique et économique ») nous entretiennent.

Certes, dans les mégapoles et les villes zaïroises avec lesquels le monde rural continue, autant par nécessité que par intérêt, à entretenir des liens de cousinage, tant les ex-« ambianceurs » et ex-« sapeurs » devenus aujourd'hui des « conjoncturés » que les « babenzi » ventripotents et les « opposants » vertueusement légalistes peuvent avoir l'illusion de donner le ton. Mais ils ne font que nous raconter une partie de l'histoire qui n'est pas nécessairement celle dont demain sera fait.

Jean-Claude Willame

Économie parallèle ou société parallèle ? De la survie au contrôle du pouvoir monétaire

LA crise de l'endettement dans de nombreux pays du tiers monde a mis à jour des pratiques économiques saisies académiquement sous l'expression générale d'économie souterraine, parallèle ou informelle. Ces pratiques apparaissent *a priori* comme une réponse des popu-

lations à l'austérité qu'impose cette crise de l'endettement. Tenus à un ajustement de leur économie, les États concernés doivent imposer aussi bien des restrictions à la redistribution de revenus qu'une réduction des importations. Des déséquilibres en résultent se traduisant pres-